

Fransolet Michel

Stembert, 12 Aout 2019

Objet : Intervention conseil communale

Sujet : Collectes sélectives containeurs à puce

Bonsoir à toutes et tous

Si je viens vers vous, c'est suite à l'information passée sur Vedia et courrier reçus via « taxe traitement des déchets ménagers » concernant la collectes sélectives containeurs à puce.

Je me pose quelques questions.

Sachant qu'actuellement le ramassage se fait via sac plastiques et que vous voulez passer aux containeurs, c'est je pense pas du tout de l'avis des citoyens.

Sachant que via ce nouveau type de ramassage, celui-ci prendra beaucoup plus de temps et je ne parle pas de l'encombrement de la chaussée pour la circulation.

Voici donc la question principale, celle du coût de ce nouveau mode de collecte. Vous annoncé une nouvelle taxe de base qui serait proche de celle actuelle ! Déjà une première inconnue, je suis étonné de cette dernière car je suppose que le contrat pour la collecte est déjà signé. Je ne peux comprendre que vous annonciez un coût proche, car part containeurs il est évident cela sera plus lent, plus de camion sur la route, coût main d'œuvre plus élevé donc coût général plus élevé.

A ce jour, le montant de la taxe qui nous est imposée, s'élève actuellement sauf erreur à 160€ qui comprends bien sur les égouts, mais sachant que celui qui n'a pas de collecte d'égout paye à ce jour sauf erreur de ma part 90€. Cette taxe, une fois payée, nous accordent actuellement un rouleau de sac plastique vert, auparavant deux verts et un rouleau de sac bleu pour déchets plastiques déjà une augmentation de cette taxe. Donc comme vous l'annoncé, avec cette taxe immondice, vous serez proche de celle actuelle mais en faisant un peu d'humour, j'espère que ce montant sera inférieur.

Venons-en maintenant aux containeurs, ces dits containeurs seront-ils mis à dispositions des citoyens ? Ou devons-nous les acheter ?

Prenons mon cas, je dépose sur la chaussée un sac vert tous les trois semaines, de ce fait je suppose bien que je serais au minimum au même montant de la taxe immondices sinon je ne comprendrais pas pourquoi passer à ce type de ramassage. La ville, va-t-elle donner des garanties pour cela ! Ou serais-je pris dans l'engrenage de l'augmentation du coût ?

J'en terminerais par vous posez une dernière question, savez-vous qu'en province du Luxembourg, le mode de ramassage containers est revenu aux sacs plastiques ? Dans l'affirmative, avez-vous pris contact avec cette province pour en avoir les raisons ?